

des bénéfiques des sociétés et les mécanismes d'établissement de prix de transfert. On s'est penché de près sur leur incidence pour le développement social, les structures de l'investissement et de l'emploi, le degré de concurrence industrielle et les préférences des consommateurs. Par ailleurs, on a assisté à quelques manifestations étonnantes d'ingérence inopportune ou illégale dans le processus politique des pays hôtes.

Ces difficultés ont souligné l'urgente nécessité de lignes directrices claires à l'intention des sociétés transnationales. L'ONU a établi une Commission et un Centre des sociétés transnationales qui, en 1977, ont commencé à élaborer un code de conduite pour ces entreprises. De même, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré des directives visant le comportement des transnationales, ainsi que des concepts de comportement approprié des gouvernements hôtes à l'égard des investisseurs étrangers. Il est clair que ces efforts doivent maintenant recevoir une plus grande priorité.

La nécessité d'une action multilatérale a d'abord découlé d'une reconnaissance du fait qu'il n'y a jamais eu autant de possibilités ni un aussi grand besoin de parvenir à une entente internationale plus constructive concernant les investissements directs. Par ailleurs, les tendances du développement et de l'investissement internationaux deviennent plus variées et complexes.

Malgré les craintes initiales, les mouvements financiers sont maintenant mieux répartis entre les pays de l'OCDE, réduisant le risque que les entreprises américaines en viennent à posséder le monde. D'autre part, les États-Unis sont eux-mêmes devenus un important pays d'accueil de l'investissement étranger direct.

Il y a aussi eu accroissement général du nombre des pays d'accueil et d'envoi non membres de la zone OCDE, ainsi que du nombre des sociétés transnationales basées dans les pays en développement. Les nouveaux pays industriels ont donc maintenant un enjeu plus grand dans l'instauration d'un climat plus positif concernant l'investissement direct.

Dans certains autres pays, la situation est tout à fait différente. Les multinationales sont attirées vers les nations en développement mieux nanties, et les mouvements financiers directs vers les pays moins développés sont insuffisants pour résoudre leurs sérieux problèmes. Un quart seulement de l'ensemble de l'investissement étranger direct se dirige vers les pays en développement.

Cet état de choses a une incidence sur les programmes d'aide publique au développement et souligne